

André Grosbusch
18, rue Dr Klein
L-9054 Ettelbruck
Pétitionnaire de la pétition publique 343

Ettelbruck, le 17 juin 2014

Madame la Députée,
Monsieur le Député,

De fait, la pétition 343 a recueilli un nombre significatif de signatures. Le règlement des pétitions publiques est certes le même pour tous, mais dans la mesure où en régime démocratique, tous les citoyens sont égaux devant la loi, il est illégitime et injuste d'exclure les citoyens qui ne veulent ou ne peuvent pas signer par courrier électronique. Voilà pourquoi l'initiative « Défense de l'enfant » a exigé dès le départ de remédier d'urgence à cette inégalité, et cela au service de toutes les pétitions publiques. Nous considérons qu'une signature est une signature, quel que soit le support.

L'organisation d'un référendum aurait engendré le large débat de société, tel que le Conseil d'Etat l'a réclamé. Vous consultez le peuple sur l'âge de voter ou encore sur la durée du mandat des ministres. Mais quelles bagatelles par rapport au chambardement dans la définition plurimillénaire de la filiation que vous avez l'intention de voter demain!

Comme le *hearing* officiel n'aura pas lieu malgré les *de facto* 4700 signatures, je me permets de vous écrire à titre personnel pour vous demander de prendre du recul par rapport à la discipline de fraction dans une matière qui touche à une question anthropologique fondamentale, dans laquelle chacun doit prendre sa responsabilité individuelle.

Défendre l'enfant n'a rien à voir avec « l'homophobie »

Le législateur veille à ce que les citoyens et citoyennes aient la liberté de vivre leur vie privée et de faire leurs choix individuels. Mais dans le cas d'une adoption plénière ou de la procréation artificielle d'un enfant (par PMA ou demain par GPA), celui-ci est bien **une tierce personne**, à qui personne ne demande si elle est d'accord pour renoncer à sa mère ou à son père à lui ou à elle. L'Etat n'a-t-il pas justement le devoir de défendre et de protéger les plus faibles ? Et d'accorder *a priori* à chacun le droit d'être élevé par sa mère et son père ? Quant à l'orphelin, tragiquement blessé par la vie, n'aspire-t-il pas à être accueilli par des parents adoptifs, homme et femme ? On n'en manque pas.

Toute étude à base de sondages et de statistiques est sujette à caution. Il y a lieu de s'en méfier, surtout lorsqu'elles sont commanditées par des lobbys (qu'ils soient pour ou contre l'homoparentalité). Peut-on établir, à partir de statistiques ou de témoignages sélectionnés, des conclusions pertinentes sur les sentiments intimes des personnes ? J'en doute.

Quelle égalité ?

A la base de ces nouvelles législations se trouve le principe **d'égalité**. Or, si nous sommes tous égaux en dignité, ou encore devant la loi, cela ne veut pas dire que toutes les situations sont égales. Dès que l'égalité devient idéologie, comme c'est manifestement le cas dans les efforts d'effacer la différence entre les sexes, nous sommes en présence d'un détournement de l'idée initiale de justice ou de non-discrimination.

Etes-vous conscient(e) qu'en introduisant le droit généralisé pour des femmes lesbiennes de se faire inséminer d'un géniteur (connu ou anonyme), les hommes se sentiront discriminés et réclameront, toujours au nom de l'égalité, le droit de recourir aux mères porteuses, système qui pourra conduire à de nouvelles formes d'exploitation, sans parler des drames psychologiques que la séparation peut signifier pour ces mères?

Et enfin, où est l'égalité lorsqu'un enfant élevé par deux hommes (probablement seul dans son entourage, vu la proportion forcément très petite de ces cas) se retrouve tout seul avec ses copains qu'il voit avec leurs mères et leurs pères ? La philosophe Sylviane Agacinski (socialiste, épouse de L. Jospin) a beaucoup insisté sur cette nouvelle inégalité.

A propos : qu'en est-il du **principe de précaution** qui s'applique dans des domaines moins importants? Pourquoi ne pas le faire valoir ici ?

Que ne voyez-vous pas que derrière ces bouleversements sociétaux, survenus après l'écroulement du communisme et le triomphe du néolibéralisme, il y a de puissants lobbys, intéressés à déconstruire la famille comme cellule de base de la société, afin d'atomiser celle-ci en des producteurs et consommateurs dociles !

On ne trompe pas la nature impunément.

En chimie, en physique, en biologie, la nature a ses lois. Si on en ignore une seule, dans la construction d'un avion par exemple, l'échec est programmé. De même, il existe une **nature humaine** qui a ses lois.

Sauf que l'homme est le seul être à savoir les manipuler.

Le marxisme, défendu par des générations entières avec les meilleures intentions et souvent la plus grande générosité, a échoué, précisément parce qu'il a méconnu, voire violé la nature humaine. En effet, dans la vie économique, les êtres humains se complètent. Introduire des rémunérations identiques pour tous s'est révélé comme une meurtrière utopie. Le grand bond en avant de Mao a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes. C'est bien l'économie sociale de marché qui s'est avérée comme le système le moins mauvais, parce qu'en accord avec les talents et les aspirations diverses, il permet l'ascension sociale tout en veillant à ce qu'il n'y ait pas trop d'écarts et que les plus démunis puissent vivre dans un minimum de dignité. C'est qu'il tient justement compte de la nature humaine !

Les idéologues du *gender* ou du *queer* échoueront tout autant à long terme, parce qu'eux aussi outrepassent délibérément la nature humaine.

Pourquoi est-ce si difficile de trouver le juste milieu ? Autrefois, les personnes homosexuelles souffraient le plus souvent d'une discrimination, d'une culpabilisation et parfois d'une persécution qu'en Europe occidentale nous – dont les psychiatres, les Eglises, les Etats... - avons très bien fait de laisser derrière nous. Hélas il reste du boulot de par le monde. Mais de là à perturber durablement les liens de filiation, de priver des enfants de leur père ou de leur mère, décidément, on y fait un pas de trop.

Le mythe du progrès

Les grands médias- dont le fonds de commerce est par essence tout ce qui est « nouveau » ou inédit, tout ce qui rompt avec la tradition - ont tendance soit à ignorer les opposants de « l'homoparentalité », soit à les associer à l'extrême-droite, au « populisme » (mot magique pour discréditer l'adversaire), aux intégristes religieux ou autres « réactionnaires », on va jusqu'à les comparer aux racistes (comme à la si neutre radio 100,7 où le commentateur de 7.00 heures le 16 juin compare Schutz fir d'Kand aux racistes américains des années 1960).

Quand on connaît l'histoire du 20^e siècle, le slogan « être arrivé au 21^e siècle » est d'une niaiserie inqualifiable.

Or vous savez j'espère qu'en France de grandes figures de la gauche et du centre se sont ralliées à la Marche pour tous en 2013. On y a même trouvé des féministes comme Elisabeth Guigou ou encore Simone Veil.

Au Luxembourg, les pétitionnaires « Défense de l'enfant » se composent d'hommes et de femmes de tous horizons, débordant les clivages politiques : médecins, juristes, enseignants, psychologues, résidents de diverses nationalités, croyants et incroyants, etc.

Ce qu'ils ont en commun, c'est la volonté de refuser toute hostilité ou discrimination envers des personnes homosexuelles ; mais c'est aussi l'engagement **désintéressé** en faveur des enfants qui, eux, n'ont aucun moyen de s'articuler contre la discrimination qui risque d'en frapper certains.

Pour conclure, je vous invite à vous souvenir de tout ce que votre mère (déjà bien avant votre naissance) et votre père vous ont apporté de précieux, d'unique et de spécifique.

Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse.

Respectueusement,

André Grosbusch